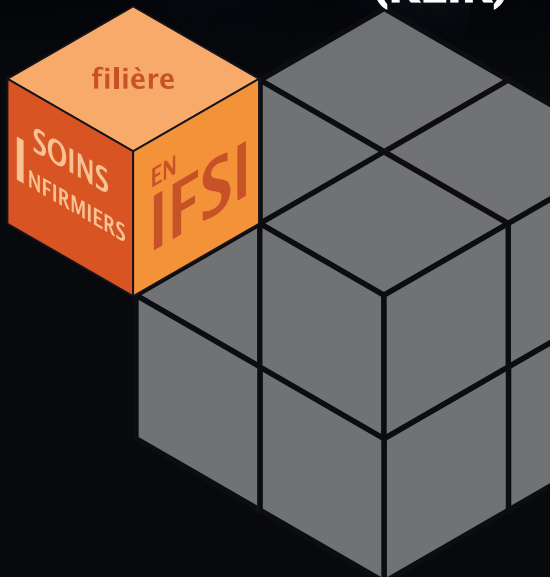




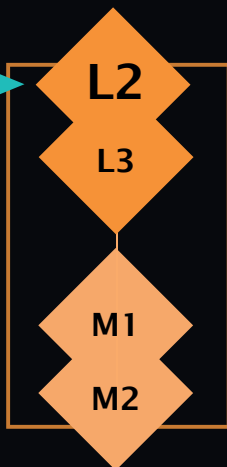
ÉTUDES PARAMÉDICALES (KEIR)



PASSERELLE
VIA LSPS



PASSERELLE
POSSIBLE



LE MÉTIER

L'infirmier est le professionnel de santé responsable de la prise en charge globale du patient, sur les plans

- physiologique ■ social ■ psychologique au sein de l'équipe médicale.

Il dispense des soins de nature préventive, curative, palliative qui visent à : promouvoir, maintenir, restaurer la santé en intégrant qualité technique et qualité des relations avec le patient.

- Analyse les situations de soins
- Conception des projets de soins personnalisés
- Soins de confort et de bien-être des patients
- Mise en œuvre des traitements
- Exécution des prescriptions médicales
- Surveillance des traitements

C'est un métier à haute responsabilité qui exige beaucoup de rigueur, vigilance, technicité et d'empathie.

LA FORMATION

Diplôme d'État Infirmier (DEI)
grade licence - 3 ans

50% du temps : apports théoriques

(cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques) dispensés les IFSI en partenariat avec l'UPEC.

50% du temps : stages pratiques

en milieu intra ou extrahospitalier

La formation théorique couvre les domaines suivants :

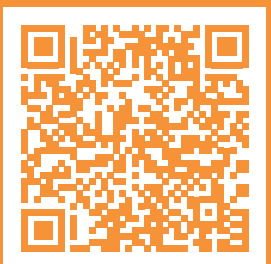
- Sciences humaines et sociales : droit, éthique, déontologie, psychologie
- Sciences biologiques et médicales : biologie fondamentale, physiologie, processus pathologiques, pharmacologie
- Sciences et techniques infirmières : raisonnement et démarche clinique infirmière, soins relationnels, soins d'urgence, soins palliatifs, éducation thérapeutique

semestres	Sciences humaines et sociales	Sciences biologiques et médicales	Sciences techniques infirmières	Semaines de stage
S1	X	X	X	15
S2	X	X	X	
S3	X	X	X	20
S4	X	X	X	
S5		X	X	25
S6			X	

Scolarité Pôle études paramédicales Filière Soins Infirmiers

Faculté de Santé
Modulaire A - Bureaux 1031
8 rue du Général Sarrail - 94000 Créteil
ifsi@u-pec.fr

Et scolarité de chaque Institut



LIEUX D'EXERCICE

- Structure de soins (hôpital, clinique)
- Hospitalisation à domicile
- Établissement scolaire
- Entreprise (médecine du travail)
- Cabinet libéral
- Structure d'accueil (crèche, maison de retraite, maison d'accueil spécialisée)

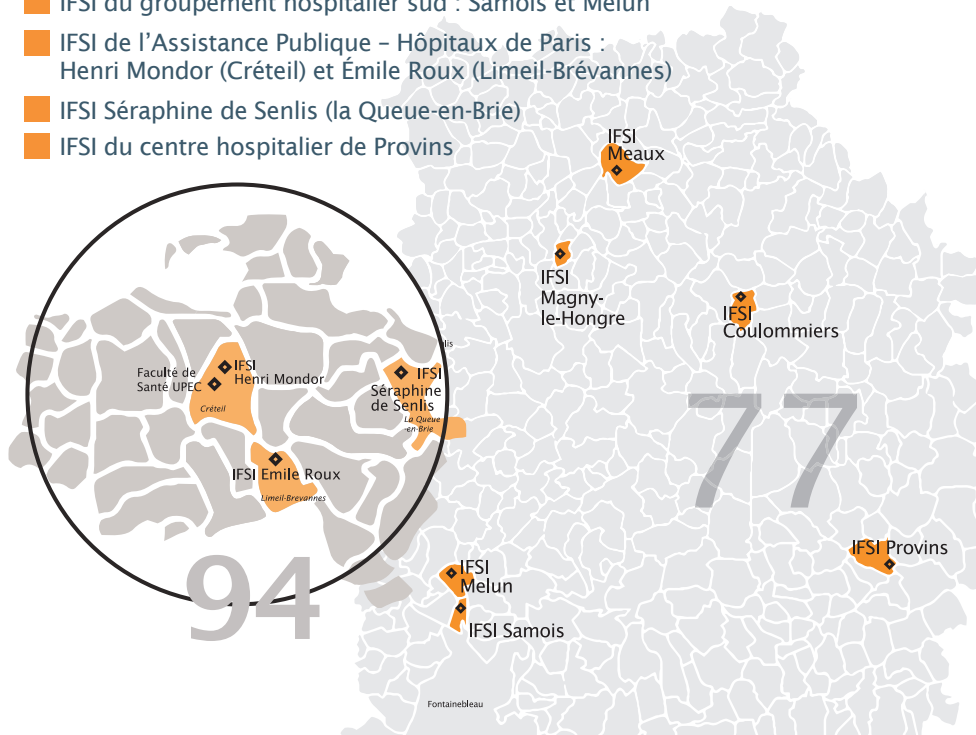


OÙ ?

Lieux d'enseignement

9 Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) en partenariat avec l'UPEC, répartis sur le territoire Est-Francilien.

- IFSI Groupement Hospitalier de l'Est Francilien (Meaux, Coulommiers et Magny Le Hongre)
- IFSI du groupement hospitalier sud : Samoïs et Melun
- IFSI de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris : Henri Mondor (Créteil) et Émile Roux (Limeil-Brévannes)
- IFSI Séraphine de Senlis (la Queue-en-Brie)
- IFSI du centre hospitalier de Provins



COMMENT ?

Accès à la formation

- 1^{ère} année : accès après le baccalauréat via Parcoursup
- 2^{ème} année : accès après une 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année de Licence Sciences pour la Santé (LSPS) à l'UPEC
- Formation professionnelle continue : accès pour des professionnels de santé qui souhaitent se reconverter

CHIFFRES

Capacité d'accueil

1392 places en 1^{ère} année
Plus 3000 étudiants inscrits sur les 3 années

APRÈS

Poursuite d'études et débouchés

L'infirmier diplômé d'État (IDE) peut évoluer dans sa carrière.

Domaine du soin

- Diplômes d'État de "spécialité" : devenir infirmier puériculteur, infirmier debloc opératoire ou infirmier anesthésiste
- Diplômes d'État "exercice en pratique avancée" : devenir infirmier en pratique avancée
- Formations de cadre de santé : changement de fonctions vers du management d'équipes ou de la formation

Domaine de l'enseignement et de la recherche

- Master scientifique, puis doctorat : pour accéder à des postes d'enseignants-chercheurs en sciences infirmières

IFSI

INSTITUT
FORMATION
SOINS
INFIRMIERS



AP-HP

